



ASSOCIATION D'ACCUEIL FAMILIAL
DE JOUR DE LA SARINE

Rapport annuel 2018

L'Association en quête de notoriété



La refonte du cadre contractuel, annoncée depuis plusieurs années, est entrée en vigueur en janvier 2018. Avec le nouveau règlement des placements et le nouveau contrat-cadre de travail, l'Association dispose dorénavant de bases contractuelles consolidées et à jour pour toutes les parties, ce qui renforce l'égalité de traitement et concourt à la professionnalisation des services offerts.

En parallèle, la dernière Assemblée générale a accepté le toilettage des statuts et la modification de certains articles. De la sorte, l'Association a pu clarifier son statut auprès du service des contributions. L'Association est désormais reconnue comme personne morale poursuivant des buts d'utilité publique et elle est à ce titre exonérée d'impôts.

L'Assemblée générale a également voté un nouveau mode de révision des comptes. Au vu du volume d'affaires expansif de l'Association, ainsi que de l'informatisation pointue des procédures internes, la révision des comptes sera effectuée par un organe de révision. Cette réforme, souhaitée par la direction et le comité, s'insère dans notre volonté de professionnalisation.

La mission de l'Association d'aujourd'hui reste identique à celle poursuivie par ses fondateurs : mettre à disposition des enfants, dès leur naissance et jusqu'à la fin de leur scolarité primaire, des milieux d'accueil de jour dans le district de la Sarine. Pour y parvenir efficacement, le défi de la communication doit être relevé.

Nous veillerons à ce que l'existence et le travail de l'Association soient mieux connus au-delà de son personnel, des parents plaçants et des collectivités partenaires.

Des outils de communication appropriés devront être déployés. Acquérir une plus grande notoriété au sein de la population permettra d'offrir davantage de milieux d'accueil. Il en découlera, pour leur parents, une meilleure facilité à concilier vie professionnelle et familiale.

Jérôme Magnin, président

L'Association, son activité en chiffres

L'Association dispose de milieux d'accueil sur l'ensemble du district. **En 2018**, ce ne sont pas moins de **144 accueillantes** qui ont ouvert leur foyer aux enfants de la Sarine.

Toutes les accueillantes sont au bénéfice d'une formation de base et continue. Durant l'année sous revue, **94 d'entre elles** ont suivi la formation continue et **20 nouvelles employées** ont obtenu leur **attestation de formation de base**.

La restructuration de nos services, opérée en 2018, a eu pour effet une **légère baisse du nombre de familles** ayant recours à nos services et, par analogie, du nombre d'enfants accueillis. La demande reste toutefois soutenue. On constate notamment une **augmentation des heures d'accueil** (+ 4.9%).

En 2018, ce sont au total **998 enfants** qui ont été accueillis par les accueillantes de la Sarine pour un volume de garde de **449 302 heures**.

L'Association prend en charge les enfants de leur naissance jusqu'à la 8H. **70 % des heures d'accueil concernent des enfants de moins de 4 ans**.

La moitié des enfants accueillis sont des écoliers.

Les prestations offertes correspondent à une mise à disposition de quelques **204 places d'accueil**, soit l'équivalent de sept crèches de taille moyenne.

Organisation

Comité :

Jérôme Magnin, président

Mireille Brasey, représentante des parents

Catherine Dominique, représentante des accueillant-e-s

Cécile Gachoud, représentante du domaine social

Jérémy Klein, représentant des parents

Mary-Claude Paolucci, conseillère communale Marly, représentante des communes

Murielle Roos Bovey, conseillère communale Neyruz, représentante des communes

Martine Vorlet, administratrice (voix consultative)

Organe de révision :

Progressia Société Fiduciaire et de Gestion SA, Fribourg

Administration :

Martine Vorlet (70 %), administratrice

Céline Guisolan (40 %), collaboratrice administrative

Coordination :

Carmela Grignoli (60 %), Sarine Nord, VSG et Marly – 42 accueillantes

Stéphanie Haldimann (40 %), Sarine Ouest – 17 accueillantes

Sandra Rigolet (50 %), Gibloux et Plateau du Mouret – 29 accueillantes

Marianne Sallin (95 %), Fribourg, Granges-Paccot et Givisiez – 56 accueillantes

Les accueillantes bénéficient d'une formation de qualité

L'Association attache une importance capitale à la formation de son personnel. Les accueillantes bénéficient toutes d'une formation de base dont le cadre est défini par la Fédération Fribourgeoise d'Accueil Familial de Jour. Par ailleurs, une journée de formation continue leur est dispensée chaque année sur un thème essentiel lié à leur activité professionnelle.

La formation de base a été étoffée

En 2018, la formation de base a été étoffée par un module d'une journée supplémentaire. Ce sont dorénavant 15 thèmes qui sont enseignés par des formateurs professionnels, soit l'équivalent de 49 heures de cours. Parmi les sujets traités, sont abordés notamment :

- le développement, le mouvement, le jeu, l'enfance et la nature, les soins au quotidien, l'autonomie et les limites, l'alimentation ;
- les urgences de la petite enfance ;
- la législation et la protection de l'enfant.

Chaque année, les nouvelles recrues sont formées. En 2018, 20 accueillantes ont terminé le cursus de base et obtenu leur attestation de formation.

Un cours sur l'urgence pour la formation continue

L'Association a organisé deux journées de formation continue en automne. Il s'agissait de rafraîchir les connaissances du personnel d'encadrement en matière de soins d'urgence. Ce sont 94 accueillantes qui ont suivi le cours « Urgences de la petite enfance : prévention et prise en charge. »

Cette formation - qui a eu lieu au Centre de formation des soins de l'HFR Fribourg - a été dispensée par l'équipe de formatrices et formateurs de l'HFR. Ces deux journées ont réuni tout le personnel d'encadrement.

Remerciements

La qualité de nos prestations et l'attention que nous portons à chaque famille qui fait appel à nos services sont le fruit d'une collaboration entre tous les acteurs de l'accueil extrafamilial de jour.

Il convient de souligner l'excellence du personnel de l'Association qui œuvre quotidiennement au bien-être des enfants confiés. Les accueillantes sont le premier maillon de la chaîne, sans qui l'Association ne pourrait remplir sa mission. Qu'elles soient ici remerciées pour leur dévouement, leur engagement et leur professionnalisme.

L'Association est également particulièrement reconnaissante envers les communes du district qui contribuent de manière substantielle à l'accueil familial de jour pour alléger la charge financière des parents. Une collaboration s'est installée au fil des années, fondée sur la transparence. C'est donc avec gratitude que nous les remercions pour leur soutien aux familles et la confiance qu'elles nous accordent.

Finalement, nous adressons nos vifs remerciements à l'Etat de Fribourg et aux employeurs qui subventionnent les parents, sans oublier la Loterie Romande pour son soutien indéfectible depuis de nombreuses années.

Grâce à la contribution de tous ces acteurs publics et privés, les familles bénéficient d'une aide ciblée en fonction de leur revenu, facilitant la conciliation de leur vie professionnelle et familiale.

Bilan et Comptes



Bilan comparé

Bilan / Actif	au 31.12.2018	au 31.12.2017	Bilan / Passif	au 31.12.2018	au 31.12.2017
Actifs circulants			Fonds étrangers		
Liquidités	CHF	CHF	Dettes à court terme	CHF	CHF
Caisse	206.00	1 769.45	Salaires à payer	245 441.25	224 442.05
Banque	126 284.15	64 019.55	Assurances sociales	38 283.40	58 976.75
Garantie loyer	27 823.90	27 810.00	Impôts à la source	10 560.95	16 469.85
Débiteurs	CHF	CHF	Garantie de placements	2 050.00	1 158.25
Débiteurs parents	291 307.95	258 595.00	Passifs transitoires	24 509.05	12 809.50
Débiteurs communes	126 534.95	228 697.90	Total fonds étrangers	320 844.65	313 856.40
Débiteur État-Employeur	119 720.60	101 753.40	Fonds propres		
Débiteurs douteux	432.10	2 047.55	Fonds affectés	CHF	CHF
Impôt anticipé	20.80	20.80	Réserves diverses	121 500.00	105 500.00
Actifs transitoires	CHF	CHF	Capital	CHF	CHF
Actifs transitoires	24 832.80	7 092.80	Capital	274 652.05	264 910.55
Total actifs circulants	717 163.25	691 806.45	Résultat de l'exercice	169.55	9 741.50
Actifs immobilisés			Total fonds propres	396 321.60	380 152.05
Immobilisations corporelles	CHF	CHF	Total du Passif	717 166.25	694 008.45
Machines, mobilier, informatique	3.00	2 202.00			
Total immobilisations corporelles	3.00	2 202.00			
Total de l'Actif	717 166.25	694 008.45			

Comptes d'exploitation comparés

Comptes d'exploitation	2018		2017
	CHF	en %	CHF
Charges			
Charges de personnel	4 040 791	89.56 %	3 889 970
Comité (dédommagement des frais)	2 500	0.06 %	2 200
Traitement du personnel d'encadrement (salaires accueillantes, indemnités d'accueil, sal.maladie, indemn. ass.maladie et accident)	3 226 483	71.51 %	3 103 366
Traitement du personnel administratif (salaires administration, coordination, formation, indemn. ass.maladie et accident)	389 701	8.64 %	372 363
Charges sociales (avs, lpp, apg, laa)	407 816	9.04 %	398 014
Autres charges du personnel (frais de formation et charges diverses)	14 291	0.32 %	14 028
Charges d'exploitation	424 689	9.41 %	437 297
Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement (papiers, enveloppes, petit matériel de bureau)	5 952	0.13 %	7 951
Mobilier équipement et petit matériel (achat mobilier, matériel pour enfant)	4 075	0.09 %	200
Charges d'énergie et de recyclage (électricité)	682	0.02 %	1 046
Autres marchandises (repas remboursés aux accueillantes)	285 378	6.33 %	299 223
Prestations de tiers pour entretien d'objets mobiliers (entretien machines et matériel)	4 077	0.09 %	3 812
Loyer et redevances d'utilisation (loyer, hébergement et maintenance informatique)	72 536	1.61 %	80 036
Dédommagements (frais de déplacement du personnel administratif)	5 750	0.13 %	6 046
Honoraires et prestations de tiers (frais de port, téléphone et internet, frais juridiques, assurance chose et rc)	21 217	0.47 %	21 058
Autres charges d'exploitation (frais de communication, pertes sur débiteur, poursuites, divers)	25 021	0.55 %	17 925
Autres charges d'exploitation	46 142	1.02 %	48 848
Charges financières (intérêts et frais bancaires)	2 921	0.06 %	4 869
Amortissements	2 199	0.05 %	2 905
Contributions à d'autres associations (cotisations fédérations, participation placements hors district)	25 022	0.55 %	26 074
Création de réserves et provisions	16 000	0.35 %	15 000
Total des charges	4 511 623	100 %	4 376 115

Comptes d'exploitation	2018		2017
	CHF	en %	CHF
Produits			
Produits principaux	2 792 228	61.89 %	2 670 603
Contributions des parents (frais de garde, repas et nuitées)	2 684 199	59.49 %	2 571 310
Remboursements de tiers (Indemnités journalières maladie et accident perçues)	55 152	1.22 %	60 857
Produits de l'Association (cotisations, frais de dossiers, enc.frais rappel et divers)	52 864	1.17 %	38 436
Revenus des biens (intérêts créanciers)	14	0.00 %	0
Subventions, contributions, dons	1 719 564	38.11 %	1 715 253
Canton (subvention, mandat de surveillance, contribution formation)	357 773	7.93 %	345 921
Communes	963 621	21.36 %	988 086
Employeurs	170 470	3.78 %	163 077
Loterie Romande	227 700	5.05 %	218 170
Total des produits	4 511 792	100 %	4 385 856
Résultat de l'exercice	170		9 741



Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018

Informations générales sur l'Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine

L'Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine est une association d'utilité publique qui a pour objectifs :

- mettre à disposition des enfants des milieux d'accueil de jour dans le district de la Sarine ;
- exercer une surveillance des milieux d'accueil de jour, dans les limites du mandat de délégation de l'Etat de Fribourg ;
- dispenser une formation de base et continue aux accueillant-e-s de l'Association et leur verser une rémunération appropriée ;
- promouvoir et soutenir l'accueil de jour auprès du public et des autorités ;
- défendre les intérêts de ses membres et de ses collaborateurs et collaboratrices qui pourraient être atteints dans l'application des réglementations fédérales ou cantonales ayant trait notamment à l'enfance ;
- assumer toute autre obligation que la loi ou les autorités lui confèrent.

Depuis octobre 2015, l'Association a son siège à Fribourg, à l'adresse de son secrétariat au Passage du Cardinal 12.

Principes appliqués aux comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit suisse en la présentation des comptes (titre trente-deuxième du CO).

Afin d'assurer la prospérité de l'Association à long terme, l'Association saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des provisions et des fonds spécifiques.

Informations complémentaires

Montant global des dettes découlant du contrat de bail non portées au bilan

Le contrat de bail à loyer qui n'est pas échu ou ne peut pas être résilié dans les douze mois présente la structure d'échéance suivante :

	au 31.12.2018	au 31.12.2017
- jusqu'à 1 an	49 440.00	49 440.00
- 2 - 5 ans	197 760.00	197 760.00
- plus de 5 ans	37 080.00	86 520.00

Emplois à plein temps

La moyenne annuelle des emplois à plein temps était supérieure à 50 personnes en 2018 et en 2017.

Événements importants survenus après la date du bilan

Entre la date de bouclement et l'approbation des comptes annuels par le comité, il n'y a pas eu d'événement significatif pouvant affecter la validité des comptes annuels et/ou devant être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

Révision des comptes

La révision des comptes a été effectuée au bureau de l'Association le 22 février 2019.

Progressia Société Fiduciaire et de Gestion SA

Rue St-Pierre 18, Case postale 1216, CH-1701 Fribourg



ASSOCIATION D'ACCUEIL FAMILIAL
DE JOUR DE LA SARINE

Passage du Cardinal 12
1700 Fribourg

sarine@accueildejour.ch
www.accueildejour.ch/sarine/sarine.html